

Vincennes, le 22 juillet 2026

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Protection des habitats naturels : Une opération conjointe de l'OFB et de la Gendarmerie nationale marque l'arrêt du ramassage illégal de myrtilles sur la réserve naturelle nationale du massif du Grand Ventron



Massif du Grand Ventron – Landes à  
Myrtilles - OFB

Ce jeudi 16 juillet, une opération judiciaire conduite par l'Office français de la biodiversité (OFB), en co-saisine avec la brigade de recherches de la Gendarmerie nationale de Soultz, a conduit à plusieurs perquisitions dans le cadre d'une enquête au long cours portant sur un important ramassage illégal de myrtilles sur la Réserve naturelle nationale du massif du Grand Ventron.

L'enquête, ouverte à la suite de premières constatations réalisées en 2025 par les agents de la réserve naturelle, a été menée en étroite collaboration entre les services de l'OFB, des Réserves naturelles et de la Gendarmerie Nationale.

Les investigations et les surveillances ont permis d'établir que des groupes de personnes organisées récoltent illégalement des myrtilles sur le massif avant de les conditionner dans des locaux dédiés à leurs domiciles. Deux professionnels, soupçonnés d'être acheteurs, ont également fait l'objet de perquisitions. Ces prélèvements illicites représentent un véritable pillage de plus de 90 % des surfaces productives des landes à myrtilles.

Les opérations ont notamment permis la saisie de plusieurs milliers d'euros et d'un véhicule.

Cette intervention revêt un enjeu particulier car le massif du Grand Ventron accueille un programme de gestion et de restauration de la population du Grand Tétrás, espèce d'oiseau en danger critique d'extinction dans le massif vosgien. La défense des landes à myrtilles revêt une importance particulière pour préserver les ressources naturelles et offrir à la faune sauvage une ressource alimentaire durable.

Elle garantit également un accès équitable à cette ressource pour les habitants et les cueilleurs

respectueux de la réglementation. Cette action rappelle que la protection de la biodiversité repose sur le respect des règles par tous.

### **L'Office français de la biodiversité (OFB)**

*Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique et le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, l'OFB agit pour préserver et restaurer la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins, et la gestion durable de l'eau.*

[www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)

### **Contact presse**

Lisa Boukraa / 06 67 98 05 13

[lisa.boukraa@ofb.gouv.fr](mailto:lisa.boukraa@ofb.gouv.fr)

### **Office français de la biodiversité**

Site de Vincennes  
« Le Nadar », hall C  
5 square Félix Nadar  
94300 Vincennes  
[www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)